Institut national
d'excellence en santé
et en services sociaux
Québec

Secrétariat général et Direction des communications et du transfert de connaissances

PAR COURRIEL

Montréal, le 29 avril 2020

Objet : Demande d'accès aux documents

En réponse à votre demande d'accès à l'information formulée le 16 avril dernier, concernant l'obtention des documents suivants :

- *Tout document concernant l'indice de conformité du cadre normatif de gestion contractuelle de l'Institut national d'excellence en Santé et en Services sociaux, pour la période d'octobre 2018 à aujourd'hui;*

- *Tout document concernant l'indice de conformité permettant d'évaluer le respect des principaux points du cadre normatif de gestion contractuelle de l'Institut national d'excellence en Santé et en Services sociaux, pour la période d'octobre 2018 à aujourd'hui.*

Je vous informe qu'en vertu de l'article 47, alinéa 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, je vous fais suivre les documents demandés, soit deux documents concernant les indices de conformité de 2018 à ce jour.

…/2

INESSS
LE SAVOIR PREND FORME

Québec
2535, boulevard Laurier, 5e étage
Québec (Québec) G1V 4M3
Téléphone : 418 643-1339
Télécopieur : 418 646-8349
inesss.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-2563
Télécopieur : 514 873-1369

Par ailleurs, si cette réponse n'est pas jugée satisfaisante, il vous est possible de faire une demande de révision à la Commission des droits d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de décision. Vous trouverez la procédure de recours en pièce jointe.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer mes salutations respectueuses.

La secrétaire générale et directrice des communications
et du transfert de connaissances,

Pascale Breton

p. j.